

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Sous le soleil ! Sécheresse et mesures de précaution

L'absence de pluie et les fortes chaleurs souvent caniculaires obligent à prendre des mesures de précaution.

Risque d'incendie :

Pour rappel il est déjà formellement interdit de faire du feu en juillet et août.

Pour faire un barbecue il faut être situé à plus de 200 m des bois et forêts. Il est nécessaire de prendre toutes les précautions pour éviter les escarbilles.

Il a été constaté que des feux ont été allumés sur les rives du Bez : cela est scandaleux !

La circulation de tout véhicule motorisé sur les chemins non revêtus est interdite dans les massifs forestiers par arrêté préfectoral n° 26 2022 07-26 : Lorsque les niveaux de dangers d'incendie de forêts sont classés au niveau très sévère ou extrême, et que le plan Alerte Liée Au Risque Météorologique Exceptionnel (ALARME) est activé sur une zone géographique du département de la Drôme, la circulation et le stationnement de tout véhicule motorisé sur les chemins non revêtus sont interdits sur l'ensemble des massifs forestiers de cette zone géographique.

Restriction sur les prélèvements d'eau :

Chacun doit économiser l'eau. La source de l'Adoux ainsi que les sources alimentant les autres villages de la commune paraissent abondantes, mais étant donné l'absence prolongée de précipitations, nous ne sommes pas à l'abri d'un manque d'eau.

Arrosage par les particuliers

L'arrosage des pelouses, le remplissage de piscine, le lavage des voitures sont interdits.

L'arrosage des jardins potagers est autorisé avec



parcimonie après 8h du soir.

Le canal du plan et l'irrigation

Le débit du BEZ est passé sous le seuil des 300 litres par secondes. Nous sommes censé arrêter les prélèvements du canal lorsque le débit du BEZ descend en-dessous de 440 litres par seconde. Il faut donc envisager d'arrêter les prélèvements du canal.

Dans un premier temps l'usage du canal est fortement restreint :

Les particuliers n'ont pas le droit de prélever de l'eau.

Pour les agriculteurs concernés, l'ASA a décidé pour l'instant et à titre provisoire de n'ouvrir le canal que 3 nuits par semaine. Si le débit baisse encore il faudra fermer totalement le canal.

Les fontaines et lavoirs du village

Sur ordre de la préfecture nous avons réduit le débit au minimum pour de nombreuses fontaines. Certaines ont été fermées. Cela peut paraître parfois triste de voir ces petits filets d'eau qui coulent presque sans bruit, mais il faut l'accepter.

Ces mesures sont transitoires, mais nécessaires si l'on veut passer le cap de la sécheresse sans trop de problèmes.

Toujours sous le soleil

Cérémonie du 14 juillet : Fête nationale

C'est encore avec plaisir que les élus, les pompiers et la population de Châtillon-en-Diois se sont retrouvés pour célébrer la Fête nationale après 2 ans de Covid. Sur la place des écoles, la cérémonie s'est déroulée dans une nouvelle disposition : le public à l'ombre de l'école et les élus face au soleil ! Nos musiciens fidèles, Alain Minard, Jean-Pierre Pellini, Sylvie Danez et Serge Baude, accompagnés au chant par Sylvette Martin, avaient eux choisi l'ombre de l'arbre qui a profité de ces 2 ans de solitude forcée pour grandir et prendre du volume. C'est sous cette ombre qu'ils introduisent en musique la cérémonie.



Le maire Eric Vanoni et Bernard Ravet ont rappelé le sens de la Fête nationale et comparé avec celle d'autres pays. Notre 14 juillet c'est le souvenir de la prise de la Bastille et de la fête de la Fédération, c'est le moment de témoigner que l'on fait nation.

Après ce discours, la Marseillaise retentit avec la voix de Sylvette.

C'est l'occasion de mettre à l'honneur nos pompiers si sollicités en ce moment : remise de galons et de



médailles sont l'expression de la reconnaissance qu'on leur doit. Pascale Angelvin et Sandrine Estelle médaille de bronze pour 10 ans de service, Samuel Lappiere médaille d'argent pour 20 ans de service. Émotion quand Eric Genin a reçu des mains de son père Jean-Claude, ancien commandant des pompiers de Châtillon, la médaille



d'or pour 30 ans de services. Pégagie Serre a reçu ses galons de première classe, tandis que Julie Guinet et Mathias Castel ont reçu le grade de Caporal suite à leur formation de chef d'équipe.

Pour conclure nos musiciens jouent des airs joyeux : le petit vin blanc, Chevaliers de la table ronde et Mon amant de Saint-Jean.



Bibliothèque municipale

Venez à la bibliothèque jouer avec les hiéroglyphes

En 1822, Jean-François Champollion s'est exclamé "je tiens l'affaire" ! C'était l'aboutissement d'une longue recherche. Il avait réussi à déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, qui avaient été utilisés pendant près de 4000 ans, mais qu'on ne savait plus lire depuis 1400 ans.

Pour en savoir plus, venez jouer en famille avec les hiéroglyphes, les écritures, l'histoire de Champollion, à la bibliothèque de Châtillon le mercredi 17 août, entre 15h et 17h.

Vous profiterez de la fraîcheur des locaux, place du Reviron !

Les enfants (à partir de 7 ans) doivent être accompagnés.

Gratuit, inscription conseillée :

bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

Horaires de la bibliothèque en juillet-août

Après 2 semaines de fermeture pour se réinstaller, la bibliothèque vous accueille place du Reviron, dans un local où il fait frais !

En juillet et août, elle est ouverte 3 fois par semaine :

mardi de 16h à 18h

vendredi et dimanche de 10h30 à 12h.

Bibliothèque de Châtillon en Diois

Sur les traces de Champollion

Venez jouer avec les hiéroglyphes



Le scribe

Mercredi 17 août 15h – 17h

Bibliothèque, Place du Reviron

de 7 à 107 ans

Enfants accompagnés

Gratuit

Inscription conseillée :

bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

Informations diverses

Les rencontres du club de lecteurs font une pause estivale et reprendront en octobre.

Le 2 septembre, vous pourrez nous rencontrer au forum des associations.

20^{ème} Fête aux Plantes Rares

Châtillon en Diois

Dimanche 11 septembre

Champ de Foire

9 h-18 h – Accès gratuit

<http://www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr>



9^e FORUM DES ASSOCIATIONS



DE CHÂTILLON-EN-DIOIS

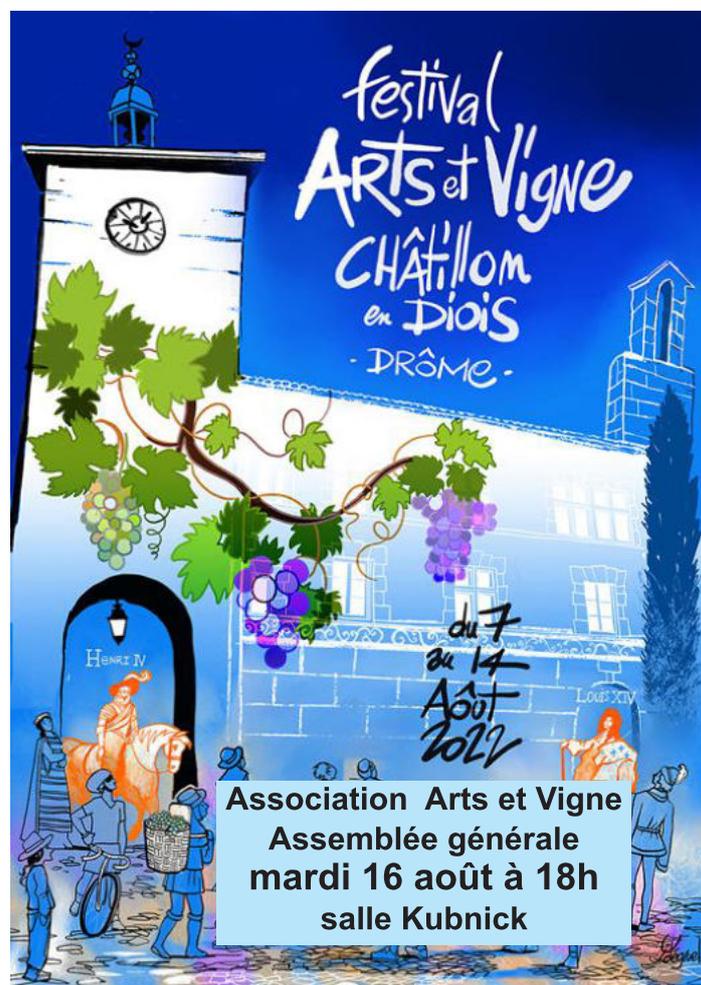
Commune nouvelle

Vendredi 2 septembre 2022

de 16h30 à 19h

Esplanade de la Gare, à la loco !

En cas de mauvais temps,
repli Salle Kubnick



Le Tennis Club voit la vie en BLEU !!

Les courts de tennis défectueux du Club ont été enfin remis à neuf. La nouvelle peinture d'un magnifique bleu sur les deux parties centrales des courts, vue d'en haut au sein de l'écrin de verdure du camping au pied de Piemard, est d'un plus bel effet. On a l'impression qu'il y a maintenant trois bassins à la piscine de Châtillon.

Afin d'inaugurer ce nouveau décor le bureau du Club a décidé d'organiser deux manifestations.

- Une rencontre adulte entre les clubs du Haut Diois : Die, Luc, Châtillon.

- La fête du tennis pour nos jeunes adhérents.

Le dimanche 26 juin, dès neuf heures, une quinzaine de joueurs, se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur mais aussi la pugnacité pour tenter de remporter leurs matchs. Un café pour l'accueil, accompagné d'une tranche de pogne ou de Saint Genix de notre boulanger tennisman, Gaël Sauvet, la matinée pouvait commencer le soleil étant de la partie.



Afin de constituer des équipes de double inhabituelles, un tirage au sort est organisé. Tout au long de la matinée des rencontres acharnées ponctuées de rires et de plaisanteries se déroulent. Une partie de pétanque devant le Club permet de distraire les joueurs attendant leur tour de s'affronter. Petit à petit chacun ayant gagné, ou perdu, les équipes se sont ensuite mélangées et cela sans arrêt jusqu'à midi 30, heure à laquelle le club avait prévu d'offrir l'apéritif à tous les participants. Après tous ces efforts sous un soleil de plomb, la matinée se termine par un repas à l'ombre au snack de la piscine.

Le mercredi 6 Juillet, dernier jour de cours de l'école de Tennis. Les enfants âgés de 6 à 12 ans sont invités pour jouer ou découvrir notre sport.

En sus de nos 14 jeunes en cours toute l'année,



trois autres, je dirai seulement, se sont présentés. De 9h à 10h30 sous la houlette de Marcel Boltra et Marc Cheva nos "grands" se sont entraînés. Puis ils ont joué et pratiqué le lance-balles, une activité tant attendue pour cette partie de la matinée.

À 10h30 les plus jeunes, 4 seulement, nous ont rejoints. Ils sont pris en main par Marcel Boltra, toujours content de donner de son temps pour le tennis et les enfants. De son côté Marc continue de faire jouer les "grands". Roland prend en charge les nouveaux sur le terrain multi-sports afin de ne pas déranger les plus aguerris sur les courts. Une heure durant, sous un soleil de plomb, chacun a joué de la raquette avec des pauses pour se désaltérer.

Vient l'heure d'une collation programmée et attendue. Elle est précédée d'une distribution de petits cadeaux dont des tee-shirts et gourdes à l'insigne du club et du village. Les parents avaient mis la main à la pâte pour concocter desserts et autres quiches. Un grand Merci !

Une fois encore les pizzas commandées chez ENZO nous ont été offertes et nous remercions vivement notre Pizzaiolo tennisman et Madame. Le tout a été "dévorer" dans un festival de rires.

Résultats de cette journée ?

Plaisir ! Voir ces enfants apprécier de jouer sur les courts dans une saine émulation.

Tristesse ! car quelques grands partiront en 6ème à Die à la rentrée et nous les perdrons, c'est un rituel. Peut-être pratiqueront-ils à Die ?

Espoir ! Enfin car nos trois nouveaux devraient intégrer l'école de Tennis la saison prochaine. Nous serons présents pour les faire évoluer mais présents aussi lors du **Forum des associations le vendredi 2 septembre 2022 à partir de 16 H 30.**

Venez inscrire vos enfants à partir de 6 ans !

Pour le Bureau du Club
Le Président Roland Covarel

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X